Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général
M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Compte rendu de la réunion du comité directeur du 20 septembre 2025 à Saint Avold

Membres Présents :
ABDELFADI Allan - ATTIBA HENRY Denis - BAILLAIS Thomas - BAILLAIS Alexandra – COLUCHE David – DE PAOLI Mireille – DUCHENE Pascal – KURZ François – LEQUERTIER Chantal - MIETTON David – SCHMITT Karine - SCHMITT Didier – STERNITZKY Michèle
MACHNIK Frédéric CTFR

Absents excusés :
PETIT Céline : accouchement
CHEDOZ Elodie : malade
VAN Olivier : travail
THOMASSIER Christian : préparation CDC vétéran dans son club
HELION Evelyne, ATTIBA Christine : jouent en CDC
COLARDO Antonio : Familiale

Championnats régionaux
Très bonne organisation des clubs en général.
Jeunes : toujours très compliqué de gérer les triplettes en même temps que le TDP junior. On verra par la suite avec le calendrier régional si la date est bien choisie.
Proposition de séparer le tir de précision junior du championnat jeunes.

Des contrôles d'alcoolémie ont été effectué sur tous les championnats régionaux. Il est demander aux organisateurs de ne pas offrir aux finalistes des bouteilles de champagne ou autre alcool comme ça c'est vu à l'individuel senior féminin.
Bouquet de fleurs : est-ce que le CD organisateur ou CR ou club organisateur ne pourrait pas offrir un bouquet de fleur aux championnes et vice-championnes ? A voir qui prendrait en charge

Championnats de France
Quelques bons résultats même si on en attend plus encore
8ème de finale en promotion (régional)
8ème de finale en DM pour l'équipe du CD10
¼ de finale de l'équipe minime cd08
¼ de finale de l'équipe minime du CD67 dans la coupe de l'avenir
TDP junior masculin : ½ finaliste Nuno Ambroise CD57
Chez les juniors : l'équipe des Vosges perd en finale de la coupe de l'avenir (Brunet Matheo – Lafond Sacha – Bazin Samuel)
Chez les juniors : VICE-CHAMPIONS de France, l'équipe de Bedjou Killian – Ambroise Nuno et Gérardot Mika. Une finale très difficile pour nos juniors qui n'ont pas réussi à la gérer pour prétendre la gagner contre une très forte équipe de l'AURA.
Cette équipe sera qualifiée d'office pour le CDF de l'année prochaine.

Inscrit au registre des Associations
Tribunal de Proximité de St Avold
Réf. A2024STA000021
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général
M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

TJP : notre équipe championne régionale du CD68 s'incline en ¼ de finale du CDF
TJP : l'équipe du CD68 perd en 8ème de finale ainsi que celle du CD55
TV : équipe de la Marne perd en ¼ de finale

Il reste encore à régler les problèmes de tenue :
CD 10 pas d'indication du comité dans le dos au CDF TS Mixte.
CD 67 Doublette mixte pas de tenue du délégué
CD 68 Doublette Jeu Provençal pas de tenue du délégué.

Il est rappelé que le comité régional ne fournit pas de tenue aux délégués qui ne sont pas membres du CR. S'ils accompagnent une équipé régionale, ils doivent porter la tenue de leur CD.

Championnat de France à Millau : problème de repas.

CRC JEUNES :
Encore une déception cette année avec très peu de participation et des comités qui ne présentent aucune équipe. 1 forfait général pour 2 équipes du CD10.
Il est vrai que la participation des jeunes est compliquée (implication des clubs d'appartenance, volonté des parents ou des accompagnateurs, coût des déplacements). Il est évident que les jeunes ne peuvent se déplacer seuls.
Il va arriver que l'on n'ait plus de participants et ce serait bien dommage pour nos jeunes.

Coupe Grand Est 2025
Lieu et date : 10 et 11 janvier 2026 à Pont A Mousson 54
Désignation du délégué : CD54
Désignation des arbitres (à faire par le CD organisateur avec au minimum un régional)

Finances : Didier
Bilan succinct
Au 15 septembre déficit constaté d'environ 29000 €
Somme qui reste à reverser aux comités : 84000 €
Soit un total de – 113000 €
Aucun acompte sur licence n'a été demandé aux comités en début de saison.
Il reste encore des recettes à rentrer avant fin octobre.
On peut estimer un excédent de 10000€ environ compte tenu des recettes et dépenses à venir.

2026 sera une année difficile compte tenu des frais de déplacement et d'hôtel pour les CDF de Nice et de Corse.
Un acompte sur licences sera demandé aux CD.
Dossier de demande de subvention au Conseil Régional sera présenté dans les jours qui viennent.

Inscrit au registre des Associations
Tribunal de Proximité de St Avold
Réf. A2024STA000021
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général
M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Bilan licence au 17.09.2025

CD08 : 1958 (+32) + 101.66%
CD10 : 768 (+63) + 108.94%
CD51 : 1392 (+131) + 110.39%
CD52 : 494 (+35) + 107.63%
CD54 : 2550 (+19) + 100.75%
CD55 : 646 (+88) + 115.77%
CD57 : 5425 (+78) + 101.44%
CD67 : 2383 (+40) + 101.71%
CD68 : 1367 (+29) + 102.17%
Cd88 : 1636 (-59) 96.52%

Total licences 2025 : 18619 + 456 (+102.51%)
Plus de 310 000 licences pour 2025 au niveau national.

Discipline
Le CD 52 n'a pas de commission de discipline départementale ce qui implique que les affaires disciplinaires sont instruites par la commission régionale.

Bilan des affaires 2025 – Pascal Duchêne
2 appels
CD 51 Club de Dormand en marge de leur AG : Confirmation de la suspension
Saisie du CNOSF par des licenciés du CD51 - décision - explication de Pascal pour une demande de conciliation.
Avis favorable à la conciliation : OUI en attente du courrier du CNOSF avec la proposition
TDP Régional : propos excessifs, 6 mois avec sursis
CD 54 - Championnat doublette : Voies de fait, catégorie 8 donc compétence région.
16 ans et 20 ans de suspension pour les 2 licenciés mis en cause.

Centre régional d'entrainement
Bilan des rassemblements 2025
27 joueurs et joueuses (le nombre de jeunes n'est pas limité)
Les comptes rendus de l'activité du CREGE sont disponibles sur le site du Comité Régional
Trophées des Pépites 2025 :
Sélection. Il est formellement interdit aux entraineurs du CREGE de divulguer la sélection avant l'annonce officielle du CTFR.
Tenue (CDF France) – tous les jeunes sélectionnés ont participé au CDF de cette année sauf 1. Une tenue lui sera fourni ainsi que les bas pour chacun.
Jeunes retenus :
Minimes : Jonet Lény et Letissier Grulet Dorian (08)
Cadets : Brichet Léa, Pierson Kenzo (08) Machnik Maël (57) Voirgard Loïc (54)

Inscrit au registre des Associations
Tribunal de Proximité de St Avold
Réf. A2024STA000021
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036

Secrétaire Général
M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Juniors : Grosjean Manon (88) Bedjou Killian et Gérardot Mika (57)

Encadrement : Bendidou Farid, Frappier Pascal, Helion Evelyne et Daniel Marion.

Commission jeunes et ETR :

Validation du nouvel ETR suite à la démission de STIEVENART Didier qui a décidé de partir s'installer à l'étranger. BENDIDOU Farid prend donc le relais.
Modification commission jeunes : rajout de Florence ALLARD du CD51 qui secondera Farid dans ses missions.

CNC 2025 : Délégations

04 et 05.10.25 à Thionville - BARRIERE Yves – membre du CD57 en l'absence d'un membre du CR
04 et 05.10.25 à Illzach – DE PAOLI Mireille
04 et 05.10.25 à Revin – ATTIBA Christine
18 et 19.10.25 à Pont A Mousson – MIETTON David
18 et 19.10.25 à Illzach – ABDELFADI Allan
01 et 02.11.2025 à Behren – SCHMITT Karine

CRC Vétéran *:* Désignation du lieu de la finale régionale
Candidature : Florange et CB Strasbourg. La candidature du CB Strasbourg est retenue, la finale s'étant jouée dans le 57 en 2024.
Le CD67 devra désigner un arbitre minimum régional et un délégué officiel.
Date : 07.10.2025
Participants : 2 équipes d'Alsace – 1 Lorraine – 1 Champagne Ardennes
Pour les prochaines années :
2026 : 2 équipes CT Champagne Ardennes – 1 CT Lorraine et 1 CT Alsace
2027 : 2 équipes CT Lorraine – 1 CT Alsace et 1 CT Champagne Ardennes
2028 : 2 équipes CT Alsace – 1CT Champagne Ardennes et 1 CT Lorraine.

Validation calendrier régional 2026
Désignation des organisateurs des championnats régionaux
De nombreuses candidatures reçues cette année pour les différentes organisations.
Les candidats privilégiés sont ceux qui se sont positionnés sur le week-end complet de 3 et 4 jours.
Le second critère reste la répartition des championnats régionaux dans les divers comités au titre des années précédentes.
Manchester Pétanque (08) restait prioritaire compte tenu du fait que le championnat qui lui avait été attribué en 2025 n'a pu être réalisé (déplacement de la date des championnats jeunes)

14.05.26 : TS masculin + TS Féminin : Sausheim 68
15.05.26 : TV – Sausheim 68
16.05.26 : DS mixte – Sausheim 68

Inscrit au registre des Associations
Tribunal de Proximité de St Avold
Réf. A2024STA000021
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général
M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

17.05.26 ; TS mixte – Sausheim 68
23.05.26 : TS promotion + T. Jeunes – Manchester Pétanque Charleville Mézières
24.05.26 : DS masculin + TàTS Féminin – Manchester Pétanque Charleville Mézières
25.05.26 : DS Féminin + TàTS Masculin – Manchester Pétanque Charleville Mézières
30 et 31.05.26 : TJP – pont A Mousson
31.05.26 : Tir de précision Junior masculin et féminin – Pont A Mousson
06 et 07.06.26 : DJP - Thionville

A rajouter la date du national de Charleville : 05 et 06.09.26

Date du TDP junior séparé du Triplette compte tenu de la difficulté liée à l'organisation.
Après discussion, il a été décidé de le laisser séparer du championnat triplette jeunes.

Suppression du national jeune de Raon l'Etape
GPR 2026: manque les formulaires d'inscription à transmettre à la présidente.

Formation de discipline :
Lieu et date à définir : 24.01.2026 au Novotel de St Avold si disponibilité
Formation animée par GRANDE Xavier et POGGI Michel FFPJP (si disponible à cette date)
Prise en charge par le CR (3 repas par CD)

Préparation de l'AG 2025
Lieu et date : Brit Hôtel à Reims le samedi 29.11.2025
Réunion du vendredi soir.
Nombre de chambres à réserver et repas pour le vendredi soir et samedi midi : à confirmer rapidement à David.

QUESTIONS DIVERSES :
CDC ARDENNES : problème de l'interprétation du forfait général pour le club de l'amicale pétanque de Tagnon.
Courrier dans ce sens lui a été adressé par le CD 08.

GESLICO
Enregistrement des arbitres, BF1 : ne pas mettre des dates de fin au-delà de 5 ans à partir de l'obtention de son diplôme ou son recyclage pour les BF. Pour les arbitres, un recyclage doit être effectué chaque année.

Nationaux jeunes : encore très peu d'équipes sur les 2 nationaux et surtout des jeunes du GE et CREGE qui préfèrent aller participer à d'autres nationaux hors région.

Formations :
Gestionnaire de table de marque : Chantal
Délégué des nationaux : Allan se chargera de former les nouveaux délégués sur les prochains nationaux si nécessaire.

Inscrit au registre des Associations
Tribunal de Proximité de St Avold
Réf. A2024STA000021
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général
M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

CRC Jeu provençal
Souci de terrains à St Mihiel lors de la journée du CRC JP du 31.08.25. Une réserve a été posé par un club. (Terrains de 2.60 m au lieu d'un minimum de 3.50).
Décision pour 2026 : pas d'organisation de CRC JP en 2026. La sanction sera identique si d'autres clubs à l'avenir ne respectent pas le règlement.
Il est rappelé que les clubs organisateurs de CRC ont obligation de prévoir au minimum une restauration rapide pour la pause déjeuner.

Proposition de Christopher pour 2026
Voir pour 2026 si groupe 8 (8 D1) + 8+8 D2) – pas de descente et 2 montées du 08
Première division 8 équipes
Division 2
2 groupes de 7 équipes pour 2026
En 2027 ils seront 8 équipes dans les 3 groupes.
Concernant les groupes actuels il faudra voir si des clubs se retirent et normalement on aura 5 arrivées départementales si les Ardennes entrent en CRC avec 2 équipes.

CDF DM à AJACCIO :
Déplacement : se fera en Avion. Pour ceux qui ne veulent pas prendre l'avion, et aller par un autre moyen de locomotion, les frais seront à leur charge. On ne peut pas laisser libre choix aux équipes car les réservations de billets se feront en amont.
Voiture de location sur place.
L'hôtel est déjà réservé. Les prix sont assez onéreux.
Tous les hôtels des CDF sont réservés.

Licence dématérialisée dès 2026
La validation des licences par les comités ne changera pas.
Le club devra transmettre à son CD le bordereau de renouvellement de licence.
Cependant il n'y aura plus de carte.
Chaque licence 2026 génèrera un QR Code que le licencié pourra soit l'imprimer sur papier (pour ceux qui n'ont pas de téléphone portable) soit sur le téléphone via une application.

Tabac : Depuis le 01.07.2025, il est interdit de fumer dans les enceintes sportives. Un Espace dédié aux fumeurs doit être mis en place à au moins 10m des jeux.
Une note a été transmises à tous les CD et CR par la fédération.

Handi-pétanque FFPJP : la commission nationale Handipétanque souhaiterait que chaque CR puisse organiser 1 compétition par an dédié aux non valides et valides (circuit Handi-valide pour commencer)
Si chaque région peut en faire un, il sera possible ensuite de programmer une finale nationale.
Obligation d'être licencié FFPJP et pour les non valides,détenteurs d' une carte de mobilité réduite.

Inscrit au registre des Associations
Tribunal de Proximité de St Avold
Réf. A2024STA000021
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général
M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Le but de la commission Handi-pétanque fédérale c'est à terme avoir l'agrément du ministère en Handi-pétanque.
La commission du CR doit travailler sur ce projet rapidement pour espérer une mise en place dès 2026.

Commission féminine : Mireille et Alexandra. Un projet en cours pour début 2026. A transmettre rapidement la formule et le budget.

Remise de peine - discipline :
Demande de remise de peine présentée par un joueur du CD 52 (catégorie 3 insultes à joueur)
Sa peine se termine fin décembre.
Un avis défavorable est donné à cette demande. Ce joueur sera informée par courrier postal.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 12h20.

La Présidente
Karine Schmitt

Le Secrétaire Général
Denis Attiba Henry

F.F.P.J.P.
Comité Régional
GRAND EST

Inscrit au registre des Associations
Tribunal de Proximité de St Avold
Réf. A2024STA000021
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036